

Comment pouvons-nous conserver cet instrument légaliste, aussi primitif que despotique et en même temps prétendre révéler cet axiome, ancien peut-être, mais fondamental, de la *common law*: justice doit non seulement être rendue, mais encore être rendue de façon évidente. Prétendre que les mauvaises lois engendrent le mépris pour l'ensemble des lois est un lieu commun et lorsque les citoyens d'un pays perdent tout respect pour la loi, l'anarchie n'est pas loin.

L'affreux des événements récemment survenus au pays devrait nous convaincre tous de l'urgence d'adopter des lois qui imposent le respect et de nous défaire de celles qui suscitent le mépris. Le gouvernement pourrait prendre un petit pas dans cette voie en se défaisant, une fois pour toutes, du recours à l'injonction unilatérale unique dans les différends juridiques entre patrons et ouvriers.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais remercier les députés d'avoir accordé autant d'attention à mes observations.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, avant que le député ne reprenne son siège...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député désire-t-il poser une question?

M. Peters: Oui, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Il peut la poser maintenant.

M. Peters: J'aimerais demander au député si, en supposant qu'on suive son conseil, toutes les décisions et votes du syndicat—et nous reconnaitrons qu'ils sont très importants et complexes, dans une région comme celle de Sault-Ste-Marie—étaient rendus publics, il ne serait pas juste que celles de l'autre partie le soient aussi?

● (3.50 p.m.)

M. Murphy: Ce n'est pas ainsi que je conçois la chose, monsieur l'Orateur. Je ne demande pas qu'on rende public le décompte du vote. A Sault-Sainte-Marie, le vote se tiendrait dans les jardins commémoratifs ou à la barrière, c'est-à-dire à l'endroit qui convient au plus grand nombre de gens. On ne dévoilerait pas nécessairement pour qui ils voteraient ou qui voterait. Ce sera au syndicat de décider. Si le syndicat décide de rendre public le détail du vote, d'accord. C'est ainsi que fonctionne le conseil d'administration d'une société.

M. F. J. Bigg (Pembina): Monsieur l'Orateur, dans ce débat sur le discours du trône je commencerai par complimenter le gouvernement pour avoir mentionné si gracieusement Sa Majesté et le voyage qu'elle fera prochainement au Manitoba à l'occasion du centenaire

[M. Murphy.]

de cette province, en 1970. Je remarque que le discours du trône témoigne de l'intérêt que le Canada continue de marquer pour les Nations Unies. J'en félicite le gouvernement. Toutefois, une chose m'arrête. En appuyant les Nations Unies nous devons être conscients de notre place sur la scène mondiale. Le millénum n'est pas encore arrivé. Nous vivons dans un monde dangereux, et bien que le Canada, à l'instar de la plupart des nations occidentales, espère connaître les mille années de paix, aucun événement de la dernière décennie ne laisse prévoir que l'âge d'or soit à nos portes, ni qu'il le sera demain. Aussi, ne faisons pas comme l'autruche, dans notre politique de défense du Canada. Après tout, ce n'est pas la peine de parler de la sécurité du monde libre ou du bien-être du monde en général si les habitants de ce monde ne veulent pas payer le prix de la liberté, ce qui veut dire qu'il faut bien ouvrir les yeux, avoir une politique intérieure forte et stable et être prêt, dans certains cas, à faire l'ultime sacrifice.

Je ne crois pas que la paix soit possible si tous nous ne faisons pas tous les efforts requis en matière de défense. Il ne sert à rien de regarder vers notre frontière sud pour la défense globale de l'Amérique du Nord ou du monde libre. Je crois que cette grande république outre-frontière a parfois fait fausse route. Bien qu'il ne soit pas très populaire de le dire actuellement, nous avons une grande dette de gratitude envers les États-Unis. Deux fois, je les ai vus venir à notre aide. L'aide a été un peu tardive mais elle nous a permis de remporter une victoire chèrement gagnée au prix du sang de militaires américains. S'il faut choisir entre les différentes propagandes de différents centres mondiaux, n'écoutons pas celle qui prédit seulement la destruction de nos puissants voisins et amis. Quand je dis que l'ensemble de notre programme de défense devrait tenir compte des États-Unis, je suis certain de parler pour le Canadien moyen.

Des voix: Bravo!

M. Bigg: Nous ne pouvons nous contenter de demi-mesures quand il s'agit de notre propre sécurité et ceux qui pensent que les États-Unis tout seuls défendront le monde libre, nourrissent un rêve futile et dangereux. Tous ceux qui se préoccupent de la défense du Canada doivent par conséquent aborder la question de façon réaliste. Avec tous les autres hommes de bonne volonté, moi aussi je veux la paix, mais j'espère que nous sommes prêts à traiter de cette question de manière réaliste. Je n'en dirais pas plus là-dessus aujourd'hui.